

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1860

LA PLUS

ANCIENNE MONNAIE ARABE D'ABDUL-MALEK.

{PLANCHE XV, N^o 1.}

MONSIEUR ET CHER CORRESPONDANT,

Permettez-moi de recourir à votre obligeant intermédiaire pour faire connaître aux amis de la numismatique orientale l'intéressante découverte que je viens de faire d'un dinar d'Abdul-Malek, d'une année plus ancienne que celui dont nous devons la connaissance au comte Castiglione et dont un second exemplaire a été signalé par M. le Pr. Stickel, dans le cabinet grand-ducal de Iena. Je dois la possession de cette intéressante pièce à l'obligeance d'un numismatiste distingué M. Péretié, dont la belle collection de médailles antiques est bien connue des amateurs. Cette pièce, ainsi qu'un autre dinar semblable de l'an 77, que M. Péretié destine à votre collection, provient d'une trouvaille faite en Syrie, et ce sont les seules monnaies de ce genre que mon savant confrère ait jamais rencontrées durant la longue suite d'années consacrées par lui à la recherche des richesses numismatiques et des antiquités de ce pays.

Au droit de mon dinar figure le type de Mahomet ou du

Khalife debout et armé de son cimenterre, type déjà décrit pour des fcls de la même époque; à droite et à gauche on lit :

بِسْمِ اللّٰهِ لَا اِلهَ اِلاَّ اللّٰهُ وَ
حَدَثَ مُحَمَّدٌ رَّسُولَ اللّٰهِ

Au revers le Φ sur quatre degrés, et autour :

بِسْمِ اللّٰهِ ضَرَبَ هَذَا الدِّينَرَ سَنَةَ سِتِّ وَ سَبْعِينَ

Au nom de Dieu ce dinar fut frappé l'an 76.

Votre exemplaire que je ne tarderai pas à vous envoyer est en tous points le frère du mien; même figure, mêmes inscriptions à l'exception de la date qui est ici سبع و سبعين il est même dans un plus parfait état de conservation; sur le dinar de l'an 76 les mots هذا الدينر sont un peu rognés à la partie supérieure.

Indépendamment de cette précieuse pièce, j'ai acquis quelques autres dinars provenant, à ce que j'ai lieu de croire, d'une seule et même trouvaille, qui tous offrent de l'intérêt sous le point de vue paléographique; le plus ancien est un second exemplaire de la pièce de l'an 79, mentionnée dans la lettre que M. le général de Bartholomaei vous a adressée; la préposition في qui précède le mot سنة s'y trouve encore, tandis qu'elle a disparu des dinars postérieurs. Celui de l'an 81 se distingue par la présence d'un point sous l'élif du nombre unitaire احد; il en offre un autre au-dessus du ش du mot شريك. Le dinar de l'an 84 porte deux petits points superposés (:) au-dessous du ي du mot يولد; celui de l'an 86 présente un point diacritique au-dessus du ض

du mot ضرب; enfin un point du même genre figure dans le même mot sous le ب d'un dinar de l'an 98.

Agrérez, Monsieur et cher ami, l'expression de mes sentiments dévoués.

H. SAUVAIRE.

Beyrout, 6 juin 1860.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler le zèle éclairé avec lequel mon savant correspondant sait utiliser ses connaissances en numismatique; appelé depuis peu à remplir les fonctions de drogman au consulat général de France à Beyrout, il n'a pas tardé à enrichir sa collection de plusieurs pièces intéressantes et inédites dont nous pouvons espérer la prochaine publication. Les amateurs lui sauront gré de n'avoir pas attendu ce moment pour leur signaler une découverte qui offre un très-haut degré d'intérêt par la précision avec laquelle elle vient confirmer les données historiques et fixer d'une manière indubitable l'année où le type purement arabe a succédé au type byzantin.

Quant à la date où le Khalife a substitué sa propre monnaie à celle qui était généralement en usage à cette époque, il reste encore quelque incertitude; Fraehn s'appuyant sur l'autorité des historiens les plus anciens et les plus exacts, s'arrête sans hésiter à l'année 76, mais il en est d'autres en moins grand nombre et d'une autorité plus contestable qui reculent cette date d'une année.

Comme ce changement de système monétaire paraît avoir été la cause ou le prétexte de la rupture de la paix

conclue entre l'Empereur et le Khalife, et que Justinien fut détrôné en 695, M. Weil, dans son *Histoire des khalifes* (t. I, p. 470), en tire la conclusion que la date 75 est celle qu'il faut adopter; mais cette conclusion, bien qu'admissible et même vraisemblable, n'est pas nécessairement vraie, l'an de l'hégire 76 répondant au 20 avril 795, peut avoir laissé un temps suffisant entre l'émission de la nouvelle monnaie et la déposition de Justinien II, qu'à la vérité d'autres auteurs rapportent à l'année 694.

Quoi qu'il en soit, la découverte d'un dinar de l'an 76 n'en est pas moins un fait des plus intéressants, parce qu'elle constate l'époque de la substitution de la profession de foi mahométane aux légendes grecques sur des types qui conservaient encore une certaine analogie avec ceux des monnaies impériales, en particulier une dégénérescence de la croix sur des degrés au revers. Le second dinar décrit par M. Sauvaire, et dont M. Péretié a consenti à se défaire en ma faveur, ajoute à l'importance de cette communication en prouvant que l'adoption du type purement arabe pour les dinars eut lieu en 77 (1).

Grâce à cette dernière trouvaille nous possédons maintenant la série non interrompue de toutes les années monétaires sous les Omméiades jusqu'à leur chute définitive. Les autres dinars décrits par notre correspondant sont d'un grand intérêt à mes yeux, parce qu'ils tendent à confirmer

(1) Cette substitution n'eut lieu que quelques années plus tard sur les fels, comme le prouve la monnaie d'Abdul-Mélik de l'an 80 dont nous devons la connaissance à M. de Saulcy, 3^e lettre à M. Reinaud. L'époque tardive de cette émission établit que le changement de type opéré en 77 ne fut pas dû à l'horreur des images.

l'opinion que l'emploi des points dans les premiers temps se rapporte à des signes de monnayage plutôt qu'à la nécessité de préciser la valeur de la lettre qu'ils accompagnent ; car dans la plupart des cas cités par M. Sauvaire, ils n'ont aucune valeur comme points diacritiques.

F. SORET.

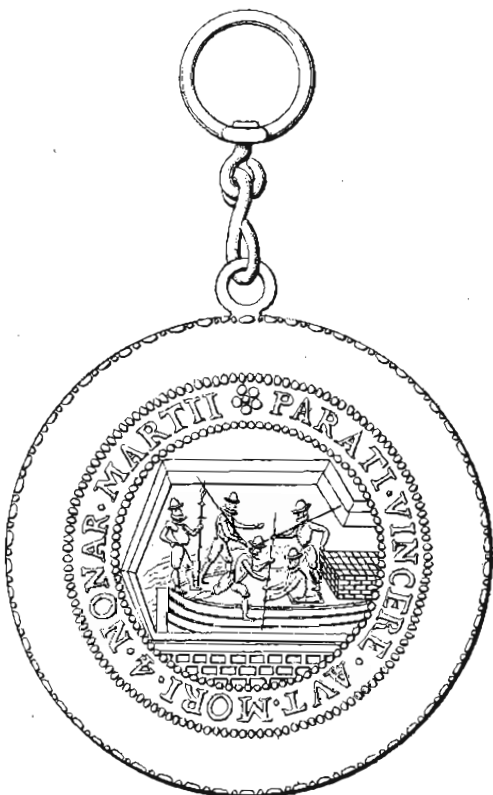
Genève, octobre 1860.



2.



OR.



2.



OR.



3.



C.